



Retourner chercher le visas long sejours de conjoint de francais

Par **sintich**, le **23/01/2014** à **11:39**

bonjour

je suis une africaine mariée a un francais. je suis rentré en france avec un visa court sejour, et une fois ici, nous avons essayé de demander un titre de sejour, on nous a demandé d'aller vivre 6 mois de vie commune, et ensuite on a puis fait la demande avec les preuves a l'appuis; nous avons reçu la réponse refusé 9 mois après avec aide de retour au pays. il ya de cela 10 jours que nous avons faire un recours gracieux auprès du préfet.

Mais néanmoins je voudrais retourner au pays pour demander un visa de long dejour .

ma question est la suivant es ce qu'ils voudront me le donné vu que j'ai dépassé largement la limite de dernier visa.

je vous remerci

Par **synderella**, le **13/05/2014** à **12:21**

Bonjour ..euh si tu a passer un sejour irregulier sa va etre difficile de revenir en france (moi c est pareille, j'ai eu un oqtf .. et un reconduite ..) la je tente de repartir avec un visa conjoint .. mais sa va etre tres dure .. ils vont te le donner mais dans 1 ans .. et le papier que tu a reçu sa doit etre un OQTF (Obligation de quitter le territoire francais.. c valable pour 1 ans.. donc pendant 1 ans tu ne pourra pas repartir en france)

Je te conseil de prendre un avocat .. parce que le recours gracieux sava etre refuser (la tu demande a quelqun ki vet te pousser de revoir sa decision , il ne le fera pas ..)

6 moi c rapide si tu ne te fais pas attraper ..

moi je suis rentré .. parfois je regrette .. mais parfois je suis soulagé parce que je ne vais pas cacher ..

et faut savoir ke ai tu rapecte pas le delai 1 moi pr kitter la france ..tu peut avoir une interdiction aur le territoire ...

Tu as le choix : respecter la decision et repartir pr revenir proprement apres 1 ans .
soi rester , te cacher de la prefecture et de la police des frontiere, et attendre que les 6 mois passe, mais il te faut un bon avocat !!

Bon courage

Par **synderella**, le **13/05/2014** à **12:23**

Bonjour ..euh si tu a passerun sejour irregulier sa va etre difficile de revenir en frnace(moi c est pareille, jai eu un oqtf .. et un reconduite ..) la je tente de repartir avec un visa conjoint .. mais sa va etre tres dure .. ils vont te le donnermais dans 1 ans .. et le papier que tu a reçu sa doit etre un OQTF (Obligation de quitter le tterritoir francais.. c valable pour 1 ans.. donc pendant 1 ans tu ne pourra pas repartir en france)

Je te conseil de prendre un avocat ..parce que le recpurs gracieux sava etre refuser (la tu demande a kelkun ki vet texpulser de revoir sa decisopn , il ne le ferra pas ..)

6 moi c rapide si tu ne te faipas attraper ..

moi je sui rentrer ..parfoi je regrette .. mai parfoi je sui soulager pask je ne vit pas cacher ..
et faut savoir ke ai tu rapecte pas le delai 1 moi pr kitter la france ..tu peut avoir une interdiction aur le territoire ...

Tu as le choix : respecter la decision et repartir pr revenir proprement apres 1 ans .
soi rester , te cacher de la prefecture et de la police des frontiere, et attendre que les 6 mois passe, mais il te faut un bon avocat !!

Bon courage